

Test de connaissance du français dit tout public (TCF TP)

RS6460 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	136
Formacode(s)	15235
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	21/12/2023
Date d'échéance	21/12/2026

Certificateur(s)

FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL · SIRET : 18004306900012

Partenaires habilités

168 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 167 à former et organiser l'évaluation et 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AADPSFP	78035020300011	Former et organiser l'évaluation
ABSOLUTE MJ SOLUTIONS	81964881700016	Former et organiser l'évaluation
ACCORD ECOLE DE LANGUES	35355787900049	Former et organiser l'évaluation
ACFAL FORMATION	80235447200044	Former et organiser l'évaluation
ADAPEP AFP 2 I	40144581200035	Former et organiser l'évaluation
ALFMED	48012645700013	Former et organiser l'évaluation
ALIP	75302503000010	Former et organiser l'évaluation
ALLIANCE FRANCAISE	33143308600021	Former et organiser l'évaluation
ALLIANCE FRANCAISE	33397544900021	Former et organiser l'évaluation
ALLIANCE FRANCAISE	37785754500042	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 168 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs6460-test-de-connaissance-du-francais-dit-tout-public-tcf-tp/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Test de connaissance du français (TCF) est un test de français général et professionnel qui a pour objectif de mesurer le niveau de compétences en français sous forme de tâches pratiques permettant d'évaluer et de certifier les compétences à communiquer en contexte professionnel et quotidien. Toutes les activités professionnelles nécessitant la maîtrise du français à l'oral et/ou à l'écrit sont concernées.

Le candidat est positionné sur un continuum de 6 niveaux allant du A1 au C2 défini par la Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe dans le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Le TCF dit Tout public concerne toute personne étrangère et/ou non francophone souhaitant faire certifier son niveau en langue française dans le cadre d'un parcours de formation ou dans le but de faire valoir ses compétences en français en contexte professionnel (accès à la formation professionnelle, à l'emploi, à une promotion ou à la mobilité

professionnelle).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le TCF dit Tout public repose sur des savoirs, des savoir-faire, des savoir être et des savoir apprendre, présents dans la compétence à communiquer langagièrement en français sur les plans linguistique, sociolinguistique et pragmatique. Dans le cadre professionnel, la mise en œuvre de cette compétence dans la réalisation de tâches et d'activités langagières peut relever de la compréhension, de l'expression et de l'interaction. Elle constitue une compétence transversale nécessaire au retour à l'emploi, à la promotion ou à la mobilité professionnelle, et permet l'autonomie d'action dans l'exercice d'un poste de travail, pour la réalisation de tâches telles que : rédaction de courriels, de courriers et de messages ; rédaction et compréhension de consignes ; participation à des réunions de travail et à des conférences ; transmission de messages ; négociations ; comptes-rendus et rapports...

Le test dans sa version enregistrée au Répertoire spécifique de France Compétences est composé de cinq épreuves : compréhension orale, maîtrise des structures de la langue, compréhension écrite, expression orale et expression écrite. Il n'est pas possible de mobiliser le CPF pour une passation qui n'inclurait pas la totalité des épreuves.

Chaque candidat reçoit une attestation qui comporte :

- Un score pour la compréhension orale, un score pour la maîtrise des structures de la langue et un score pour la compréhension écrite?;
- Une note sur 20 pour l'expression orale et une note sur 20 pour l'expression écrite?;
- Un niveau par compétence (compréhension écrite, maîtrise des structures de la langue, compréhension orale, expression écrite, expression orale), qui pourra aller de « A1 non atteint » à « C2 » ;
- Un score global.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir 16 ans minimum.

Savoir lire et écrire.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Jury : la correction des épreuves de compréhension et de maîtrise des structures de la langue est entièrement automatisée et établie sur la base d'un barème calculée par l'équipe de psychométriciens de France Éducation internationale. L'évaluation des épreuves d'expression est réalisée par des examinateurs habilités dans les centres de passation, et par des correcteurs, intervenants extérieurs sélectionnés et formés par France Éducation International.

Base légale

Date de décision	21/12/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	21/12/2026
Date de dernière délivrance possible	21/06/2027

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	913	—	—	—
2021	839	—	—	—
2020	957	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RS1831

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6460/>

Où se former

Formations référencées	50
Organismes	27
Régions couvertes	11
Prix indicatif	123 € – 9 550 €
Durée	4 – 480 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	661
Parcours menés à terme	589
Taux d'achèvement	89 %
Période	02/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	695
Montant total engagé	700 124 €
Coût moyen par dossier	1 007 €
Durée moyenne	21 h
Période	01/2024 – 09/2026
France compétences	92 %
Reste à charge titulaire	7 %
Entreprise	0 %
France Travail	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.